



Normandie



La production de génisses de boucherie en Normandie

DES SOLUTIONS POUR VALORISER LES GENISSES HORS RENOUVELLEMENT



La viande de génisse produite en France provient à 65 % du troupeau allaitant et représente près de 10 % de la production totale de viande bovine.

Selon Normabev, en 2013, 39 100 génisses de races à viande sont sorties des exploitations sur l'ensemble de la Normandie correspondant à une production annuelle de 14 900 tonnes, avec un poids moyen de 381 kg de carcasse.

Les génisses allaitantes se caractérisent par un rendement généralement élevé, un rapport arrière sur avant plus élevé que sur les vaches et la viande est appréciée pour sa tendreté et sa saveur

La génisse traditionnelle, abattue à 30 - 36 mois correspond à une demande de la boucherie de détail ou aux rayons découpe de certaines GMS (grandes et moyennes surfaces).



La génisse de 24 à 30 mois, dite génisse primeur, séduit de plus en plus de GMS qui l'apprécient pour son poids modéré (350 à 400 kg carcasse) et l'image positive renvoyée par les clients sur le produit.

Un nouveau marché, essentiellement pour l'exportation vers le sud de l'Europe, a vu le jour ces dernières années pour **des génisses très jeunes**. Couramment appelées **babynettes**, elles sont conduites comme des taurillons et abattues à 16 - 18 mois.



Un marché plus restreint, concerne **des génisses abattues à l'âge de 1 an** produisant une viande claire et maigre, adaptée à la demande des boucheries « Halal ».

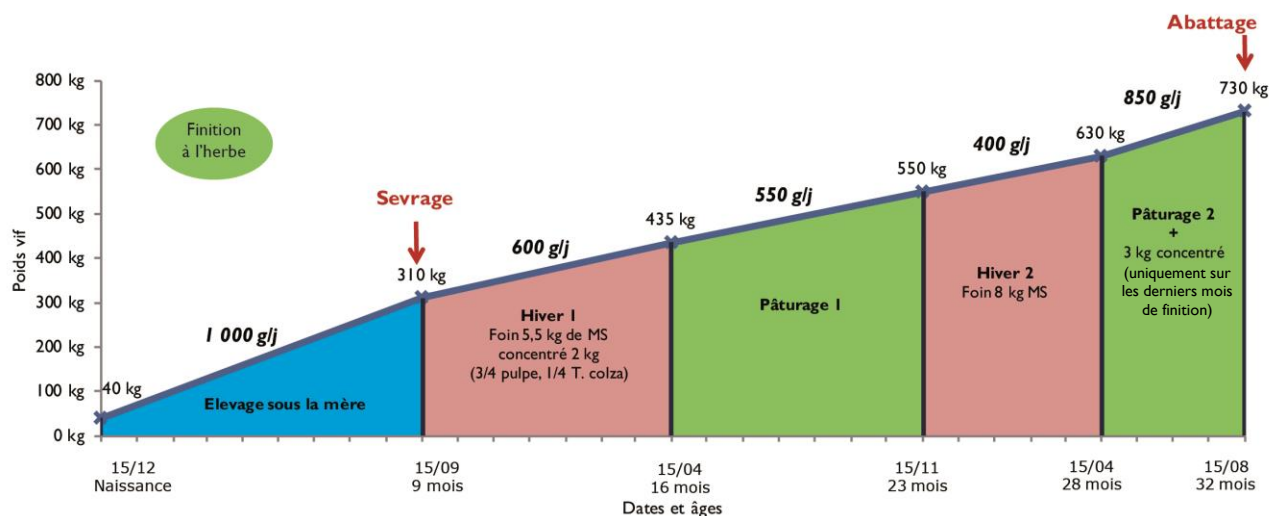
Dans cette brochure, 3 itinéraires techniques sont décrits. Ils permettent de valoriser des femelles non conservées pour le renouvellement en produisant des génisses de boucherie adaptées à ces principaux marchés et aux atouts et contraintes des exploitations : ressources alimentaires mobilisables, bâtiments et équipements disponibles.

L'intérêt économique de ces différents types de génisses est évalué sur la base des cas-types, dans le contexte de la nouvelle PAC 2015-19. Des témoignages illustrent les modes de production et les valorisations possibles.

COLLECTION THÉMA



GENISSE DE VIANDE PRODUITE A PARTIR DE BROUTARDE NEE EN HIVER ET FINIE A 32 - 33 MOIS EN ETE



**Objectifs : Sevrée à 9 mois à 310 kg (mi-septembre)
 Abattue à 730 kg vif à 32 mois, 400 kg carcasse (mi-août)**

Bilan alimentaire :

- 2 200 kg MS de foin
- 450 kg de pulpe achetée (170 €/t)
- 180 kg tourteau de colza (250 €/t)
- 18 kg de CMV (0/25) (400 €/t)
- Paille à disposition

Besoin en surface :

45 ares/UGB au printemps
 et 85 ares/UGB en été

Simulation économique

La finition en génisse traditionnelle est simulée sur un système naisseur herbager en zone défavorisée (Cas type 2 : 100 vaches allaitantes, 125 ha de prairies, 1,8 UMO). La production des génisses de viande supplémentaires correspond aux broutardes non conservées pour le renouvellement et habituellement vendues au sevrage. Pour un chargement maintenu à 1,2 UGB/ha, le cheptel allaitant est réduit de 8 vaches (92 vaches) et 8 broutardes sont destinées à la production de génisse de viande.

	Variations en €
Produit viande	+ 648
Primes vaches allaitantes	- 1 025
Charges opérationnelles	- 1 083
Charges de structure	- 155
EBE	+ 490



L'EBE est stable pour les hypothèses retenues : broutarde à 650 € et génisse de viande de 400 kg de carcasse à 4,20 €/kg. La marge brute par génisse est de 670 €.

Cette évolution n'induit pas de modification de système. Au niveau technique et organisation, ces génisses peuvent rejoindre d'autres troupeaux et être produites sans investissement particulier.

La simulation présentée inclut une perte de 8 primes vaches allaitantes à 128 € de moyenne. Même si cette production est envisageable dans l'objectif de réduire le nombre de vêlages, il est préférable qu'elle ne se substitue pas à celle de vaches primées. Dans la mesure du possible, le mieux est d'optimiser la conduite des surfaces en herbe par du pâturage tournant, une récolte précoce et un allongement de la durée de pâturage, afin de produire ces quelques génisses à la marge pour conserver la totalité des aides vaches allaitantes. L'amélioration de l'EBE serait alors de l'ordre de 3 200 €.

“

TEMOIGNAGE DE MONSIEUR JEAN-LUC RICHALET - Boucher à CAEN (14)

Cet artisan commercialise de la viande de
génisses de 30 à 33 mois
Toutes races à viande
I salarié
Fournisseur : EVA St Pierre sur Dives (14)



Jean-Luc Richalet et son salarié Franck Précourt

« Avant de m'installer dans ma propre boucherie en 1994, j'ai fait mon apprentissage en boucherie traditionnelle mais j'ai également travaillé en grande distribution. Lors de mes expériences passées, j'ai travaillé beaucoup de bœufs, mais j'ai toujours entendu que la génisse était meilleure.

Lorsque je me suis installé dans ma propre boucherie, j'ai décidé de ne proposer à la vente que des génisses car j'ai pu vérifier que le grain de viande est meilleur et le rendement en viande supérieur.

Mon fournisseur principal est EVA à Saint Pierre sur Dives. Je travaille en confiance avec mon commercial et s'il me propose une jeune vache de qualité, je ne suis pas contre ! Mais la très grande majorité des animaux que je travaille sont des génisses de 30 à 33 mois.

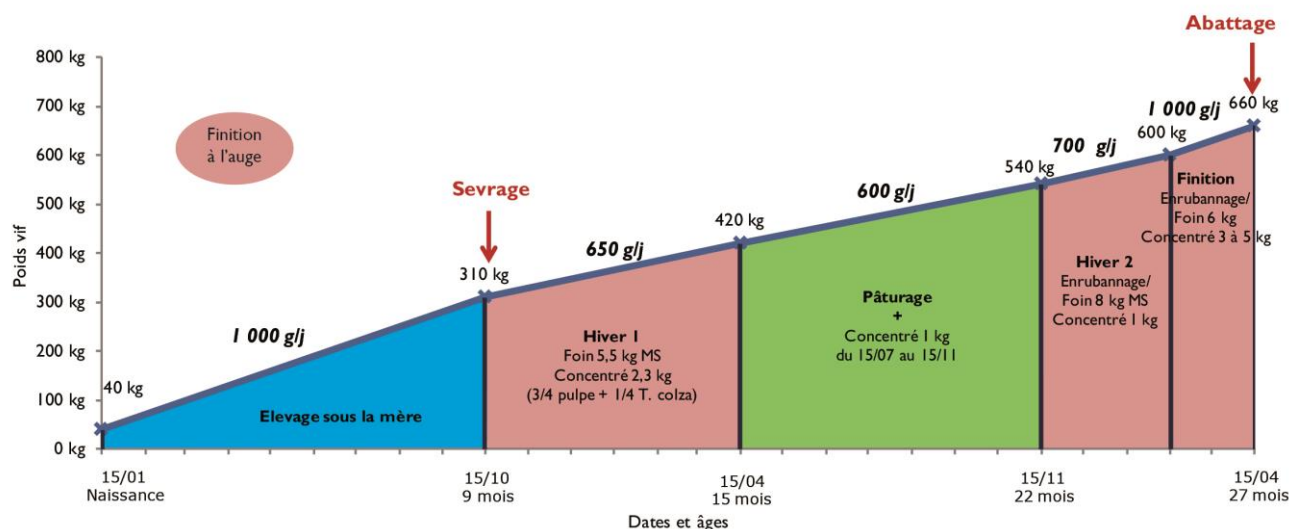
A une époque, j'ai essayé d'acheter en vif en ferme avec un collègue. J'ai abandonné, car c'est trop difficile de juger la bête sur pied. Je préfère faire confiance à mon commercial qui me connaît et sait quel type de viande je souhaite travailler.

L'important c'est la qualité de la carcasse, quelle que soit la race, pourvu que ce soient des races à viande. Je recherche des carcasses de 450 kg avec un bon grain de viande, pas trop grasse (persillée mais pas marbrée) et une couleur pas trop pâle. Ce dernier point pose parfois problème avec des génisses et les clients n'aiment pas une viande trop claire. J'achète la plupart du temps des demi-carcasses sauf l'été où le débit des « avants » est trop faible. On finit par ne plus savoir comment transformer cette viande malgré la fabrication de saucisses et de merguez ou encore de plats cuisinés. Les clients posent de plus en plus de questions sur la viande. Ils veulent savoir ce que c'est... mais parler de génisses bien souvent ne leur dit rien. Il y a une méconnaissance du type d'animal. Pour eux, on mange du « bœuf ». Les clients sont en revanche plus sensibles au fait que ce soit des races à viande qui sont commercialisées et veulent connaître la race qu'ils consomment. »



”

GENISSE DE VIANDE PRIMEUR PRODUITE A PARTIR DE BROUTARDE NEE EN HIVER ET FINIE A 27 - 28 MOIS EN FIN D'HIVER



**Objectifs : Sevrée à 9 mois à 310 kg (mi-octobre)
Abattue à 640 kg vif à 27 mois, 360 kg carcasse (mi-avril)**

Bilan alimentaire :

- 2 100 kg MS de foin
- 595 kg de pulpe déshydratée (170 €/t)
- 200 kg tourteau de colza (250 €/t)
- 18 kg de CMV (0/25) (400 €/t)
- Paille à disposition

Besoin en surface :

45 ares/UGB au printemps
et 85 ares/UGB en été

Simulation économique

La finition en génisse jeune de 27 mois type primeur est simulée pour un système naisseur herbager en zone défavorisée (Cas type 2 : 100 vaches allaitantes, 125 ha de prairies, 1,8 UMO). La production des génisses de viande supplémentaires correspond aux broutardes non conservées pour le renouvellement et habituellement vendues au sevrage. Pour un chargement maintenu à 1,2 UGB/ha, le cheptel allaitant est réduit de 6 vaches (94 vaches) et 9 génisses sont destinées à la production de génisse de viande.

	Variations en €
Produit viande	+ 1 655
Primes vaches allaitantes	- 753
Charges opérationnelles	+ 92
Charges de structure	+ 202
EBE	+ 608



L'EBE est stable pour les hypothèses retenues : broutarde à 650 € et génisse primeur de viande de 27-28 mois de 360 kg de carcasse à 4,20 €/kgc. La marge brute par génisse est de 500 €.

La mise en place de la production de génisses jeunes ne doit pas générer de baisse de cheptel allaitant primable ni entraîner une distribution excessive de concentré et par conséquent une sous valorisation des prairies sous prétexte que l'objectif de croissance des génisses est élevé.

En règle générale, raccourcir la durée d'engraissement améliore la rentabilité. Cependant, il est nécessaire de disposer de prairies de qualité et de bâtiments adaptés. Il est aussi nécessaire de limiter la distribution de concentré en réservant à ces génisses les récoltes de meilleure qualité : foin et ensilage ou enrubannage récoltés précocement et en optimisant la conduite au pâturage.

La commercialisation en filière de qualité est évidemment un atout supplémentaire pour peu que les contraintes des cahiers des charges soient compatibles avec le système de production en place et ne génèrent pas de surcoûts non compensés par les plus-values proposées.

“

**TEMOIGNAGE D'ELEVEUR : GENISSES
« PRIMEUR »
ALAIN DUVAL, LA FOUQUERIE
61100 LES TOURAILLES**

Système herbager naisseur engraisseur de bœufs et génisses,
1 UMO

SAU de 102 ha 100 % SFP dont 2,5 ha de betteraves
fourragères et 4,5 ha de méteil grain

128 UGB dont 70 vaches pour 63 vèlages, en croisement
d'absorption blond d'Aquitaine

Engraissement de 20 bœufs et 6 génisses commercialisés en
filière Bœuf de Nos Régions



Alain Duval

« Je me suis installé définitivement en 2002 sur l'exploitation familiale en reprenant le cheptel laitier normand de mes parents pour créer un troupeau allaitant avec achats de vaches blondes d'aquitaine pures. Etant continuellement en phase d'accroissement de cheptel, je conserve systématiquement toutes les génisses blondes pures pour le renouvellement. Les autres femelles croisées sont systématiquement triées et engraisées pour être commercialisées, sous filière Bœuf de Nos Régions (BNR).

Cette filière qualité impose un abattage des génisses et des bœufs avant 30 mois. Pendant la période d'élevage, les génisses et bœufs sont conduits ensemble au pâturage comme en stabulation, où ils consomment de l'ensilage d'herbe et des betteraves fourragères. Je distribue 2 à 3 kg de concentré acheté, uniquement les 3 derniers mois avant l'abattage, en fonction de la qualité de l'herbe disponible. Cette filière me plait car elle valorise ma production en véhiculant l'image d'une viande noble, essentiellement produite avec de l'herbe.

En fonction des dates de sorties, les plus-values (complément de prix et prime de désaisonnalité) vont de 0,18 à 0,28 €/kg de carcasse.

La production de bœufs et de génisses finis est très complémentaire. Elle me permet de conduire ensemble mâles et femelles, tout en valorisant mon parcellaire découpé et éclaté et en limitant mon temps de travail.

Cette conduite exige d'accorder le plus grand soin à mes prairies qui doivent produire de l'herbe jeune, abondante et d'excellente qualité pour conserver un niveau de performances élevées, tout en apportant un minimum de concentré pendant la période de finition. »

Bilan technique :

- ✓ sevrage à 8 mois à environ 270 kg
- ✓ 6 génisses abattues à 27 mois
- ✓ Date moyenne d'abattage : fin juillet 2013
- ✓ Poids carcasse moyen de 365 kg
- ✓ GMQ estimé de 640 g/j
- ✓ Note de conformation carcasse moyenne R =
- ✓ Note d'état d'engraissement moyenne de 3
- ✓ Prix de vente moyen de 4,50 €/kg dont 0,18 €/kg de plus-value filière

Principales exigences alimentaires du cahier des charges B. N. R. :

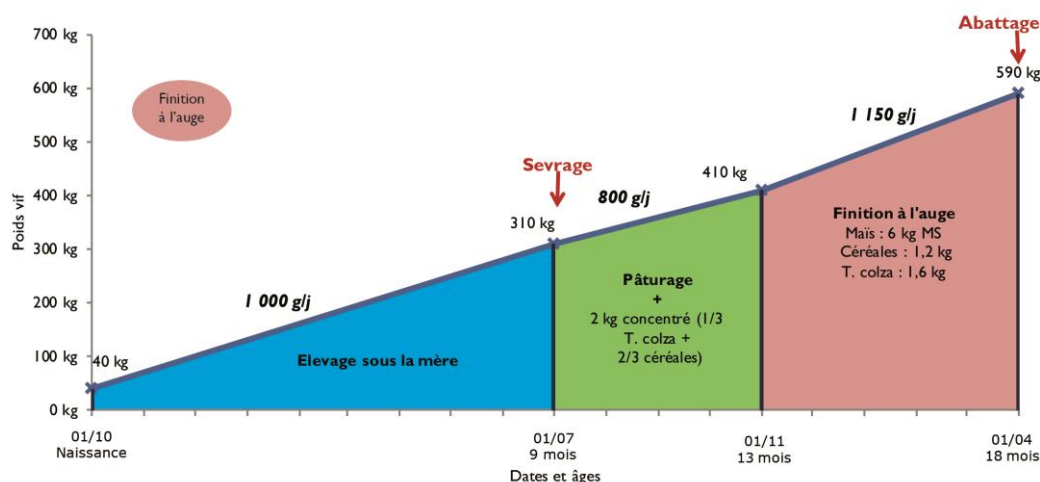
La ration doit comprendre :

- ✓ Au moins 80 % d'herbe pâturée ou récoltée
- ✓ Moins de 5 % d'amidon (céréale)
- ✓ Exclusion du maïs ensilage en finition
- ✓ Maximum 850 kg de concentré sur la vie de l'animal
- ✓ Complémentation avec des matières premières : pulpe, luzerne et lin
- ✓ Tout aliment composé doit être référencé : fournisseur et formulation



”

BABYNETTE DE 345 KG CARCASSE PRODUITE A PARTIR DE BROUTARDE NEE EN AUTOMNE, ET FINIE A 18 MOIS EN FIN D'HIVER



**Objectifs : Sevrée à 9 mois à 310 kg (début juillet)
Abattue à 590 kg à 18 mois, 345 kg carcasse (début avril)**

Bilan alimentaire :

- 4 mois en pâturage
- Céréale : 340 kg (165 €/t)
- Tourteau de colza : 305 kg (250 €/t)
- Minéral : 10 kg (0/30) (400 €/t)
- 825 kg de MS de maïs ensilage (besoin de 0,06 ha de maïs/génisse)
- Paille à disposition

Simulation économique

La finition en babynette de 7 génisses vendues au sevrage dans le système Polyculteur-Naisseur, se traduit par la production de 0,45 ha de maïs au détriment de 0,45 ha de blé (Cas type 6 : 76 vaches allaitantes, 150 ha dont 78 de prairies, 2 UMO).

	Variations en €
Produit viande	+ 5 110
Produit culture	- 450
Charges opérationnelles	+ 44
Charges animales	+ 1459
Charges de structure	+ 1 011
EBE	+ 2 146



L'EBE progresse de 2 100 € (FFCT compris) pour les hypothèses retenues : broutarde à 650 € et génisse finie de 18 mois à 4 €/kg. La marge brute par génisse est de 400 €. Cet EBE est calculé sans prise en compte d'investissements en bâtiments et matériels. L'intérêt économique est de l'ordre de 300 € par babynette produite à la marge. Il est directement lié à l'écart entre le prix de vente et le prix de la broutarde. Pour sécuriser la marge, il est recommandé de faire un maximum de croissance à l'herbe et de préférer des génisses avec de bonnes aptitudes viande. Le recours à des coproduits en zone de production, permet de réduire les coûts alimentaires. Cette production est plus facile à mettre en place pour les vêlages de fin d'été et d'automne. Cela permet de réduire le temps à l'auge par le maintien en prairie après sevrage et d'alimenter les babynettes en hiver en même temps que les autres troupeaux de l'exploitation. La finition peut aussi être conduite avec de l'herbe enrubannée de bonne qualité, récoltée tout début épiaison pour la graminée fourragère et début bourgeonnement pour les légumineuses. Dans les systèmes sans production de maïs avec vêlage en fin d'hiver, la finition se faisant hors période hivernale, il est plus pratique de la conduire avec une ration sèche, mais cet itinéraire technique est plus coûteux.

“

DES GENISSES CROISEES CONDUITES COMME DES JEUNES BOVINS

TEMOIGNAGE DE MONSIEUR PATRICK DUMESNIL, LIEU-DIT 76460 LA CERLANGUE

Polyculteur naisseur-engraisseur de femelles
1,5 UMO : M. DUMESNIL + 1 apprenti en alternance

SAU : 96 ha

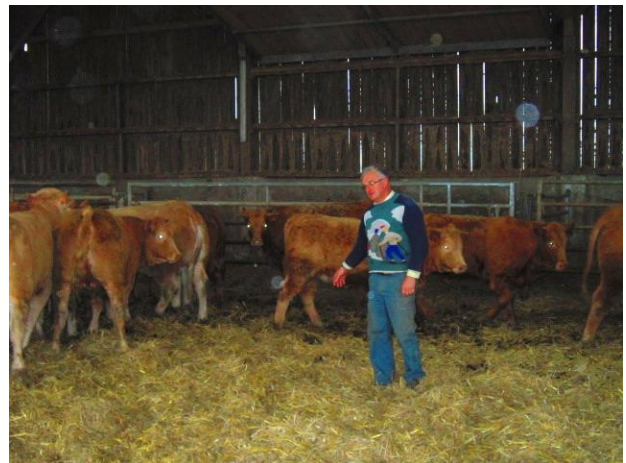
dont : 65,5 ha en cultures de vente
30,5 ha en surfaces fourragères
↳ 29,0 ha de prairies permanentes
↳ 1,5 ha betteraves fourragères
+ achat de 9 ha maïs ensilage

Le cheptel :

112 UGB dont 60 vaches charolaises
1 taureau limousin

Achats : 14 génisses charolaises d'un an pour le renouvellement

Production de 50 génisses croisées par an, dont la moitié, achetées à 8 mois



Patrick Dumesnil

«Confronté à des difficultés importantes de vélages (25 césariennes en 2011), j'ai décidé de conduire mon troupeau en croisement avec un taureau limousin et chaque année, j'achète 14 à 15 laitones charolaises destinées au renouvellement.

Mon taureau limousin assure seul les saillies sur les 45 vaches et 15 génisses charolaises.

Le Velfhone dont je me suis équipé dès sa sortie m'est précieux pour assurer la surveillance des vélages, étalés sur toute l'année.

Suite à un accident avec un jeune bovin, j'ai renoncé à engraisser les mâles qui sont vendus en broutards, et à la place, j'engraisse 50 génisses croisées : les miennes, sevrées à 7 mois et 20 à 30 d'achat.

Ces génisses sont conduites comme des jeunes bovins. Au sevrage, elles rentrent à l'auge où elles reçoivent un régime composé de maïs ensilage, complétement par de la pulpe déshydratée et du tourteau de colza. Sur les trois derniers mois, j'ajoute un complémentaire à 20 % MAT.

Les génisses abattues en 2014, âgées en moyenne de 19,5 mois, ont pesé 360 kg de carcasse.

Elles ont été commercialisées par mon organisation de producteurs, abattues à SOCOPA-Viandes à Gacé pour l'exportation vers l'Italie».

Le bilan économique par génisse : pour une broutarde estimée à 650 € et une génisse vendue finie à 360 kg de carcasse à 3,96 €, soit 1 427 €, le produit s'établit à 777 €, correspondant à 2 € par jour.

Bilan du lot de génisses nées sur l'élevage, abattues en 2014:

- Effectif : 11
- Poids vif estimé au sevrage : 250 kg
- Poids de carcasse : 360 kg - classées R+/U-
- Age à l'abattage : 19,5 mois
- Durée d'engraissement : 381 jours
- GMQ : 1 090 g/j

Charges opérationnelles :

Aliments (kg bruts/jour)	Kg/tête	Prix (€/kg)	Coût par génisse
Maïs ensilage (12)	4 600	0.03	138 €
Tourteau de colza (2)	790	0.28	221 €
Pulpe déshydratée (2)	790	0.17	143 €
Complémentaire finition (1 kg/j pendant 100 j)	100	0.32	32 €
Foin (2)	800	0.08	64 €
Total aliments			598 €
Frais d'élevage (déparasitage...)			10 €
Total charges opérationnelles			608 €
Marge brute / génisse			169 €

”

AUTRES ALTERNATIVES...

La production de génisse de moins d'un an

Cette production, à cycle court, est adaptée aux exploitations ayant de fortes contraintes de chargement. Elle permet de valoriser des femelles produites dans les troupeaux menés en croisement industriel ou des génisses de race pure trop conformées pour le renouvellement, sans passage à l'herbe après le sevrage.

Pour obtenir des génisses assez lourdes à 12 mois (+ 400 kg vif) les croissances doivent être soutenues de la naissance à l'abattage (> 1 000 g/j).

Ces performances impliquent une complémentation sous les mères (environ 150 kg/femelle) et un engraissement après un sevrage à 8 mois (280 kg vif minimum) avec une ration à forte densité énergétique (ration sèche ou demi-ration de maïs ensilage + concentrés).

Ces génisses dont la viande est claire et maigre sont généralement destinées au marché de la boucherie halal dans notre région.



La production du veau rosé

Cette production est spécifique du troupeau allaitant. Elle consiste à produire un animal, mâle ou femelle, âgé de 5 à 7 mois avec un poids de carcasse de 80 à 140 kg. Il est abattu avant sevrage et consomme principalement du lait et de l'herbe pâturée ou récoltée. En fonction de la production laitière de la mère, de la qualité et de la quantité de fourrage disponible, le veau peut aussi recevoir une complémentation de 1 à 3 kg de concentré.



Le débouché et donc la valorisation se fait essentiellement au travers de la vente directe, principalement en caissette, écoulée directement au consommateur. Le produit commercialisé se caractérise par une viande plus ou moins rosée avec de bonnes qualités organoleptiques : jutosité, flaveur et surtout tendreté, très appréciées des initiés.

Cette production permet de limiter les animaux improductifs en engraisant en même temps la vache et son veau, afin de réformer plus rapidement. Attention à ce que cette production ne se fasse pas au détriment d'un taux de renouvellement suffisant pour maintenir de bonnes qualités d'élevage et des vêlages groupés.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Décembre 2014 – ISBN : 978-2-36343-590-3 – ISSN 2416-9617

Référence Idele : 00 14 303 020 – Réalisation : Valérie Lochon

Impression : I & RG - 43, rue Haute des Champs - B.P. 31608 - 80016 AMIENS Cedex I

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Pierre Mischler - Institut de l'Élevage - Tél. : 03 22 33 64 73 - pierre.mischler@idele.fr

Régis Laffay - Chambre d'agriculture de l'Eure et Seine Maritime - Tél. 02 32 47 35 60 - 06 82 55 77 78 - regis.laffay@eure.chambagri.fr

Jean-Claude Dorenlor - Chambre d'agriculture de la Manche - Tél. 02 33 06 49 61 - jdorenlor@manche.chambagri.fr

Perrine Géhin - Chambre d'agriculture du Calvados - Tél. 02 31 70 25 83 - p.gehin@calvados.chambagri.fr

Patrick Cartoux - Chambre d'agriculture de l'Orne - Tél. 02 33 31 48 17 - patrick.cartoux@orne.chambagri.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier

